

## Les protéines de pois se font une place dans les IAA

La demande de protéines de pois est encore marginale dans l'industrie agroalimentaire, mais rencontre néanmoins un succès grandissant. Le nombre de produits l'utilisant comme ingrédient a augmenté de 234 % entre 2010 et 2013, selon Mindel Data, rapporte Food Navigator. Et la moitié des lancements de ces cinq dernières années ont eu lieu sur la seule année 2013.

Les protéines de pois sont aujourd'hui principalement utilisées dans les substituts de viande, les desserts glacés à base d'eau, les produits de volaille, les produits carnés et les barres des céréales.

### **Protéines de pois : une formulation complexe**

Leur formulation n'est cependant pas simple. « Le défi premier, en développant notre barre a été de s'assurer que le produit avait bon goût, a expliqué sur Food Navigator Anat Goldshmidt, travaillant chez Carmit, entreprise israélienne ayant mis au point une barre utilisant la protéine de pois comme ingrédient. Ce n'est pas toujours évident lorsqu'on travaille avec des protéines, ou des protéines de pois dans ce cas précis, car le produit peut facilement devenir visqueux ou largement dominé par une saveur. » L'entreprise a dû modifier la gaufrette et la crème de sa barre pour conserver le goût et son apport calorique.

### **Les pois prennent le pas sur le soja ?**

« Les consommateurs sont plus avides de protéines, particulièrement sous la forme de snacks, mais ils sont désormais moins enclins à faire des concessions sur le goût et font attention aux allergènes et au caractère digeste du produit. Les protéines de pois apportent tout cela, affirme Alex Felman, manager du marketing et des ventes internationales de Carmit.

Les consommateurs demandent de plus en plus de produits à base de protéines végétales, telle que le soja, les pois ou le riz. Mais ils sont encore nombreux à être réticents au soja, ce qui offre une large marge d'évolution pour les protéines de pois.

Source : <http://www.agro-media.fr/actualite/recherche-innovation/les-protéines-de-pois-se-font-une-place-dans-les-iaa-8856.html> (04/04/2014)